CENTRE NATIONAL MOHAMMED VI DES HANDICAPÉS

LE JOURNAL DU CNMH

Adresse: Sala Al Jadida Tel. : 05 37 83 13 13 Fax : 05 37 83 31 31 Email : contact@fhandicap.ma Site web: fhandicap.ma

Journal N° 19 mai-juin 2017

CNMH, séminaire de formation : « Gestion axée sur les résultats (GAR) »

Dans le cadre du programme de formation continue, le Pôle de formation et de développement des compétences du CNMH a organisé le vendredi 5 mai 2017, une formation sous le thème : **« la gestion axée sur les résultats (GAR)».** Assurée par l'expert **M. Mehdi Helmi**, cette formation était au profit des cadres de la structure du CNMH y compris les sections régionales, le CIAT et l'Univers Handi-Idmaj.

Certes, le but de cette formation est le perfectionnement et le développement des capacités du personnel de l'ensemble de la structure du CNMH appelé plus qu'avant à concevoir et gérer des projets voire des programmes de prise en charge des personnes handicapées dans tout le Royaume. **(page 2)**



Le pôle socioéducatif du CNMH fête la fin d'année scolaire 2017 (Page 3)



"Axa Atout cœur" offre une heure joyeuse aux PSHM du CNMH (Page 4)

UNFPA et CNMH : Jeunes en situation de handicap, droit, participation et inclusion (Page 5)

Ramadan : Ftour Collectif au CNMH-CIAT, l'Ambassadeur de la Turquie à l'honneur (Page 6)

Signature de convention entre le CNMH et l'UNFPA (Page 6)

Spectacle Jazz pour les PSHM du CNMH (Page 7)

Football national : Des jeunes PSHM du CNMH assistent au Match : FAR vs RAJA (Page7)

Activités des Sections régionales (Page 8, 9, 10, 11, et 12)

CNMH et CAM : Séminaire sur le cadre conceptuel et juridique du handicap



Dans le cadre du programme de travail commun entre le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) et le Collectif Autisme Maroc (CAM), un séminaire de formation a eu lieu le 19 et 20 mai 2017 sous le thème : « Le cadre conceptuel et juridique du handicap ». Comme l'ont bien soulevé le Directeur du CNMH, Dr. Benhassan Khalid et la présidente du CAM, Mme Amrani Soumia, cette formation est une continuation des séries de séminaires de renforcement et de perfectionnement précédemment organisés par le CNMH et le CAM.

Bien détaillé qu'il soit, le programme de ces deux journées de formation vise d'une part l'unification voire la standardisation du cadre conceptuel de la terminologie utilisée dans le domaine du handicap, et ce au niveau de la société civile, l'Etat, les associations, etc. **(Page 3)**

Droit des PSH à l'accessibilité routière



Le Centre National Mohammed VI des Handicapés CNMH) et l'Association des Amis du Conducteur en Situation de Handicap (AACSHM) ont organisé le 17 mai 2017, une journée de sensibilisation sous le thème : **« Respectons tous le droit de transport des personnes en situation de handicap ».**

Soutenue par le CNMH, l'initiative de l'AACSHM s'avère une première dans le sens où elle traite une thématique qui vise à garantir le droit d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, notamment le droit d'avoir un véhicule adapté aux besoins spécifiques de chaque personne. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur du CNMH, Dr. Khalid Benhassan a soulevé que l'accessibilité quel que soit son genre est une obligation à fortiori lorsqu'elle facilite aux personnes en situation de handicap la participation à la vie quotidienne. **(page 4)**

CNMH, séminaire de formation :
« Gestion axée sur les résultats (GAR) »



Dans le cadre du programme de formation continue, le Pôle de formation et de développement des compétences du CNMH a organisé le vendredi 5 mai 2017, une formation sous le thème : **« la gestion axée sur les résultats (GAR)».**

Assurée par l'expert **M. Mehdi Helmi**, cette formation était au profit des cadres de la structure du CNMH y compris les sections régionales, le CIAT et l'Univers Handi-Idmaj.

Certes, le but de cette formation est le perfectionnement et le développement des capacités du personnel de l'ensemble de la structure du CNMH appelé plus qu'avant à concevoir et gérer des projets voire des programmes de prise en charge des personnes handicapées dans tout le Royaume.

Axée sur l'atteinte des résultats, la GAR tel que présentée par l'expert M. Mehdi Helmi, recèle des critères d'une gestion rigoureuse en matière de : conformité des résultats attendus, le respect d'échéancier, le contrôle des coûts…, tous insérés dans un cadre logique de nature à permettre à toute personne de diriger, gérer, contrôler, Hormis sa mécanicité, l'expert soulève que la GAR est également un état de changement d'esprit qui préconise la participation des stratèges comme des exécutants à la réalisation des objectifs, la responsabilisation de tous à prendre les décisions -chacun par rapport à ses tâches et son domaine d'intervention-, la transparence commune eu égard aux résultats obtenus et l'apprentissage par l'action du moment où la GAR s'avère progressive et s'applique au fur et à mesure des intrants et des extrants -la tolérance d'accepter l'essai/erreur-.

Afin de rendre pragmatique la GAR, des ateliers de travail ont été organisés. Par petit groupe, les cadres de la structure du CNMH ont été invités à travailler sur des cas concrets de cadre logique dont le but était la découverte de la pertinence de la GAR en matière de gestion des projets tant sur le plan de leurs formes que leurs fonds.

De plus, ces ateliers pratiques étaient dans le sens de permettre aux participants de transplanter les mêmes techniques dans leurs projets potentiels et d'en faire un usage standard.

Venu à terme, ce séminaire selon les avis des participants est d'une pertinence d'ordre inouïe, à plus forte raison lorsque les projets du CNMH, depuis 10 ans, sont axés sur des résultats observables et mesurables ayant un impact positif sur les populations cibles.

À cet effet, comme l'a indiqué le Directeur du CNMH **Dr. Benhassan Khalid** lors de la clôture du séminaire : « *il faut s'efforcer, tant que faire se peut, de réconcilier le principe de valeur du CNMH qu'est l'atteinte des résultats et l'état d'esprit de la GAR…*» **et** « *pour les cadres du CNMH, la GAR serait un modèle lucide et structuré dont les tenants et les aboutissants vont de l'avant d'une bonne gouvernance… je recommande de se l'approprier et d'en faire un outil de travail…* » Renforça-t-il.

En présence de tous les participants, cette journée enrichissante a été immortalisée par une photo collective à la grande place Ziryab- du CNMH.









CNMH et CAM : Séminaire sur le cadre conceptuel et juridique du handicap



Dans le cadre du programme de travail commun entre le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) et le Collectif Autisme Maroc (CAM), un séminaire de formation a eu lieu le 19 et 20 mai 2017 sous le thème : « Le cadre conceptuel et juridique du handicap ».

Comme l'ont bien soulevé le Directeur du CNMH, Dr. Benhassan Khalid et la présidente du CAM, Mme Amrani Soumia, cette formation est une continuation des séries de séminaires de renforcement et de perfectionnement précédemment organisés par le CNMH et le CAM.

Bien détaillé qu'il soit, le programme de ces deux journées de formation vise d'une part l'unification voire la standardisation du cadre conceptuel de la terminologie utilisée dans le domaine du handicap, et ce au niveau de la société civile, l'Etat, les associations, etc.

D'autre part, Il en était question d'observer la législation nationale, la loi cadre et la loi d'accessibilité relative aux personnes en situation de handicap.

Or, étant donné que cette formation poursuivait également un but juridique, le professeur chercheur M. Rachid Jamali a clarifié les concepts juridiques, l'esprit et la portée des lois relatives aux associations notamment les textes de lois publiques et privées qui ont trait à la gestion des associations, en l'occurrence, la loi 14-05 et la gestion financière et administrative.

De plus, parmi les points essentiels du canevas de ce séminaire, il y avait la rubrique de gestion de la caisse de cohésion sociale du programme de l'Entraide Nationale. Cette Caisse est considérée comme un support de développement qu'il faudrait inclure au programme d'insertion socioprofessionnelle des personnes ayant le spectre d'autisme.

Des cadres de l'Entraide Nationale ont exposé un éventail de services mis à la disposition des personnes en situation de handicap, entre autres :
Le financement d'appareillage et de chaises roulantes, l'amélioration des conditions de scolarisation des personnes en situation de de handicap, entre autres :

Le financement d'appareillage et de chaises roulantes, l'amélioration des conditions de scolarisation des personnes en situation de handicap mental et le soutien à la création d'activités génératrices de revenus (AGR) avec une subvention oscillant entre 60.000,00 et 200.000,00 dh.



Les différentes rubriques de ce séminaire ont été entrecoupées de temps à autre par des séances de questionnement et de réflexion.

En dehors de la pertinence de ce séminaire, force est de constater que le partenariat entre le CNMH et le CAM joue un rôle très important dans la professionnalisation et la scientificité du domaine d'autisme.

Le fait que le programme de formation continue planifié par le Pôle de formation continue et de développement d'expertise du CNMH puisse rassembler des associations représentant presque toutes les régions du Royaume, et leur adhésion spatiotemporelle au programme de formation est un indicateur pertinent de l'organisation-tous azimuts-, la formalisation et la structuration des travaux à dessein du bien-être des personnes touchées par le spectre d'autisme.

Au terme du séminaire, sous les acclamations des participants, Mme Amrani a remercié vivement les efforts du CNMH qui s'évertue à faire réussir ce projet. La présidente du CAM a ressassé l'importance du CNMH en tant que structure d'ampleur national qui, à coup sûr, promeut toute les conditions sine qua non à la réussite nationale de ce programme.

Le pôle socioéducatif du CNMH fête la fin d'année scolaire 2017

Au terme d'une année fructueuse, le pôle socioéducatif du CNMH clôture son année scolaire 2017 en cette belle journée ensoleillée du ramadan.

La fête n'est pas seulement un événement ordinaire commémorant la fin d'année scolaire, mais un moment de démonstration des capacités et des compétences que les enfants ont développées durant leur scolarisation au pôle socioéducatif du CNMH.

Dans le même ordre d'idées, cet évènement de joie et de réjouissance, tant pour les enfants que leurs parents, est dépeint comme étant un moment d'action de grâce pour la bonne récolte de l'année,

Une occasion de démontrer aussi bien les talents et les intelligences de nos enfants que les compétences et l'expertise de leurs éducateurs.

Musique, chant, danse, scènes culturelles, percussion faisaient partie du programme exubérant de cette journée. Or, les différents thèmes du spectacle ont permis aux invités de voir de leurs propres yeux le sens artistique, esthétique et communautaire que nos enfants ont pu développer ainsi que leur capacité de créer la joie et la partager avec les autres.

Bref, comme il est merveilleux de voir des enfants, enfreignant le handicap par le développement de leurs intelligences et leurs talents, prémices d'une participation sociale à coup sûr.

Au terme du séminaire, sous les acclamations des participants, Mme Amrani a remercié vivement les efforts du CNMH qui s'évertue à faire réussir ce projet. La présidente du CAM a ressassé l'importance du CNMH en tant que structure d'ampleur national qui, à coup sûr, promeut toute les conditions sine qua non à la réussite nationale de ce programme.



Droit des PSH à l'accessibilité routière





Le Centre National Mohammed VI des Handicapés CNMH) et l'Association des Amis du Conducteur en Situation de Handicap (AACSHM) ont organisé le 17 mai 2017, une journée de sensibilisation sous le thème : « Respectons tous le droit de transport des personnes en situation de handicap ».

Soutenue par le CNMH, l'initiative de l'AACSHM s'avère une première dans le sens où elle traite une thématique qui vise à garantir le droit d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, notamment le droit d'avoir un véhicule adapté aux besoins spécifiques de chaque personne. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur du CNMH, Dr. Khalid Benhassan a soulevé que l'accessibilité quel que soit son genre est une obligation à fortiori lorsqu'elle facilite aux personnes en situation de handicap la participation à la vie quotidienne.

Certes, les chemins pour chaise roulante, les voies pour malvoyants, les ascenseurs adaptés, les transports en commun adaptés, les véhicules personnels adaptés..., sont tous des moyens d'accessibilité auxquels la planification urbaine devrait penser.

Dr. Benhassan a rappelé que le CNMH soutient toujours les activités de nature à respecter les droits garantis par la Constitution aux personnes en situation de handicap.

En ce qui a trait à la possession d'un véhicule adapté, il en était question de soulever que les mouvances sociétales et économiques obligent plus qu'avant de faciliter l'accessibilité (travail, déplacement, mobilité...) voir à concevoir un mécanisme facilitant aux personnes paraplégiques l'obtention d'un véhicule adapté, la facilitation d'obtention du permis de conduire, la réduction des frais d'utilisation, le traçage de zones réservée au stationnement des véhicules des personnes en situation de handicap, etc.

Lors de son intervention, le président de l'AACSHM, M. Boudiri a relaté l'expérience de certains pays d'Europe dont les structures urbaines, routières et logistiques comprennent des zones d'accessibilités réservées aux personnes en situation de handicap.

Parmi les points débattus il y avait la problématique des véhicules adaptés. Souvent importée de l'étranger, ces véhicules sont trop onéreux, hors donc de la portée du citoyen, et ce à cause de leurs ajustements spécifiques et la nature de leur mécanicité (électriques ou automatique).

M. Boudiri a vivement remercié les efforts du CNMH,

Son dévouement et sa détermination pour défendre la cause des personnes en situation de handicap, et déclare que le plaidoyer de cette journée s'inscrit dans ce sens, celui du même slogan du CNMH :

« *Pour nous chaque personne en situation de handicap COMPTE, protégeons ses DROITS* »

En rappelant la loi-cadre n 97-13 relative à la protection et à la promotion des droits des personnes en situation de handicap tel qu'adopter par la chambre des représentants et la chambre des conseillers, le Dr. Bham Abdeljebar, renforce ce plaidoyer en disant que la personne en situation de handicap éprouve, plus que jamais, le désir de participer à la société, à son développement et à son essor.

Dans le même ordre d'idées, **la personne en situation de handicap veut passer de la consommation et la dépendance à la production et à l'autonomie**, comportement tout à fait normal d'une personne citoyenne consciente et conscientisée du rôle qu'elle est capable de remplir pour le développement de sa société... de son pays.

Selon les membres de l'AACSHM, il existe un manque de dynamisme des autorités compétentes à mettre en place un programme national d'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Ce programme destiné aux personnes en situation de handicap devrait répandre des pictogrammes, voies, passages, lumières, transports adaptés dans les grandes villes et périphéries.

Venue à terme, cette journée de plaidoyer et de débat citoyen atteste du besoin d'organiser un colloque national auquel seront invités : le ministère de l'Équipement du Transports et de la Logistique, la Sureté nationale, la Gendarmerie royale, les constructeurs des véhicules... afin de voir comment mieux servir cette tranche de population et de l'aider dans sa quête de participation sociale pour le développement.

"Axa Atout cœur" offre une heure joyeuse aux PSHM du CNMH



Le Centre National Mohammed VI des handicapés (CNMH) et Axa Atout cœur ont organisé, en début juin 2017, une heure joyeuse au profit des enfants en situation de handicap du pôle socio-éducatif du CNMH.

Étant des acteurs de l'action sociale internationale depuis 1991, Axa Atout cœur met sa culture d'entreprise au service des causes sociétales, le handicap en l'occurrence.

Cette année, et pour la première fois Axa Atout cœur a choisi d'offrir une heure joyeuse aux enfants du CNMH afin de partager avec eux un moment d'exaltation et de remplir leurs cœurs de joie et de bonheur.

Cette occasion a permis à Axa Atout cœur de découvrir le CNMH comme étant la structure de référence nationale en matière de handicap depuis l'accueil des bénéficiaires jusqu'à leur insertion socioprofessionnelle en passant par la prise en charge globale et intégrée.

Bien entendu, environ 80 enfants en situation de handicap mental en présence de leurs tuteurs ont participé aux différentes activités ludiques et Récréatives de cette fête qui était aussi l'occasion d'exposer les différents projets réalisés depuis l'inauguration du CNMH en 2006 à ce jour.

Au terme de cette fête, des cadeaux ont été offerts à tous les enfants sous les acclamations des parents et des partenaires associatifs du CNMH.





UNFPA et CNMH Jeunes en situation de handicap : droit, participation et inclusion

Dans le cadre de la préparation à la 10ème COSP, conférence des États partis de la convention des droits des personnes en situation de handicap (CRPD), et dans le cadre de l'initiative globale « WE DECIDE », l'UNFPA, IDA et le CNMH ont organisé en salle de conférence du CNMH, une plénière d'échange avec des personnes en situation de handicap (PSH).

Animée par des cadres du CNMH, du Collectif Autisme Maroc et de l'UNFPA, l'objectif de cette rencontre est d'une part, de poser de grandes questions relatives au vécu quotidien des PSH (besoins, accessibilités, autonomie, information, participation, etc.). Et d'autre part, le partage de leurs expériences, leurs aspirations et leurs défis.
De plus, ces discussions sont une opportunité de sensibiliser aux différents plateformes et mécanismes aidant à la sensibilisation et au plaidoyer pour les droits des PSH.

Certes, après un tour de table de présentation et de familiarisation avec le groupe des PSH, et après avoir amorcé l'objet de la discussion, bien entendu sous l'égide des dispositions de la Constitution du Royaume et de la Convention internationale relative aux droits des handicapés, l'unanimité des participants, malgré l'hétérogénéité de leurs handicaps, s'est mise d'accord sur le fait que tout un chacun est concerné par la question du handicap, et le fait de connaître ses droits est essentiel du moment où ceci faciliterait le plaidoyer construit et créateur.

Des chiffres alarmants :
L'OMS dans son rapport mondial sur le handicap a recensé environ 15 % de PSH au niveau mondial, dont 80 % dans les pays pauvres. Ces chiffres alarmants représentent aussi une force du devoir agir, d'autant plus lorsque les PSH se trouvent confronter trois fois plus à la violence sexuelle dont 10 fois plus pour les filles. Ce postulat dévoile l'inexistence d'accès à l'information pour les PSH ni la sensibilisation aux méthodes de prévention des violences sexuelles, des Maladies sexuellement transmissibles (MST) et la violence basée sur le genre.

Qui plus est, dans certaines sociétés, les PSH se sentent marginalisées et par conséquent développent le sentiment de ne pas avoir le droit à la vie conjugale et à l'enfantement, pis encore certaines PSH ont été illicitement victimes de la stérilisation et de l'avortement forcé.

Afin de connaître les tenants et les aboutissants de la problématique relative aux droits des PSH, plusieurs questions ont fait l'objet de notre entretien avec les PSH tout type de handicap confondu-.

Q : dans quelles mesures se déroule votre participation sociale, surtout la santé sexuelle et reproductive ?

R : nous sommes vraiment déçus de l'environnement social dans lequel nous vivons, à priori lorsqu'on nous considère tant fardeau que tabou en tant que tel. Nous n'avons ni emploi, ni formation ni assistance sociale… nous sommes à vrai dire abandonnés à notre sort… nous ne pouvons pas donc nous marier, et nous n'avons ni les moyens ni le soutien en matière de sensibilisation à l'éducation sexuelle et reproductive.
Et, même l'éthique de la famille nous ne permet pas d'aborder des sujets tels que la sexualité, ces sujets sont plutôt abordés entre amis ou frères et sœurs.

Q : savez-vous que lorsque vous subissez une agression sexuelle, il existe des instances d'écoute ?

R : en cas d'agression sexuelle, la plupart des parents, sous le tabou culturel, préfèrent garder le silence, d'autant plus lorsque l'agression émane d'un proche ce qui est fort fréquent.
Certaines victimes préfèrent la poursuite judiciaire alors que d'autres préfèrent la consultation d'une association médiatrice qui œuvre dans le domaine du handicap...
Néanmoins, il n'existe pas de programme de formation et/ou de sensibilisation des PSH aux abus et agressions qu'elles pourraient subir.

Pour résoudre ce problème, en tant que PSH, nous implorons être rapprocher des personnes valides voire à intégrer d'une façon ou d'une autre leur milieu socioprofessionnel. Nous ne pensons pas que la diversité de nos handicaps empêcherait cette insertion basée sur des droits communs que nous garantissent la Constitution marocaine et la Convention internationale comme vous l'aviez cité au début.

Q : à votre avis quelles sont les origines de la violence sexuelle ?

R : pour nous, la violence quel que soit son genre demeure rebutée, elle est due probablement à la méchanceté des hommes qui abusent d'une personne handicapée considérée sans défense. La violence est probablement due aussi à l'ignorance.

Q : comment imaginez-vous les mécanismes de sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive (SSR) et la violence basée sur le genre (VBG) ?

R : Nous pensons que le meilleur moyen serait la conception de programmes de sensibilisation par type de handicap, notamment des séries d'émissions audiovisuelles, la consultation périodique de psychologues et sexologues, l'assistance sociale…nous savons que des pays occidentaux nous devancent dans ce sens, et nous espérons que la personne en situation de handicap au Maroc ait la chance d'avoir ce privilège de sensibilisation couplé à des mécanismes de protection et de prise en charge tendant vers l'autonomisation et la participation sociale.

Q : la violence est une plaie, une cicatrice… comment arrivez-vous à la réparer ?

R : certaines victimes d'entre nous consultent des psychologues pour des séances de thérapie, d'autres sont aidés par leurs amis et compagnons, d'autres ignorent tout simplement ce qui s'était passé et préfèrent ne plus y penser.

Q : arrivez-vous à exprimer facilement vos problèmes ou vos besoins à votre médecin consultant ?

R : là encore demeure un grand problème, généralement c'est le parent ou le tuteur qui s'exprime à notre place. En agissant ainsi, jamais le médecin ne connaitra nos vrais besoins ni les vraies problématiques que nous vivons au quotidien, d'autant plus, lorsqu'il s'agit de besoins fondamentaux (sexualité…) malheureusement considérés comme des sujets tabous. Bref, il faut que la PSH s'exprime elle même.

En réalité, d'après les personnes en situation de handicap qui ont participé à cette plénière, il semblerait que parmi les problématiques sous-jacentes à la SSR et la VBG il y'a le décrochage scolaire précoce. Ce décrochage dû principalement à l'inexistence de mécanisme d'inclusion par type de handicap fait que plusieurs PSH finissent leurs parcours éducatifs au primaire.

Or, sans éducation, comment ses PSH arriveraient-elles à comprendre la SSR et la VBG ou n'importe quel principe nécessitant un niveau d'éducation particulier ! Ceci d'une part.

D'autre part, l'absence de l'éducation sexuelle fait que certains jeunes handicapés se donnent à la consommation des vidéos pornographiques, deviennent des accros et par conséquent pourraient développer la tentation d'abuser d'autrui.

Selon l'unanimité des PSH, il faudrait des programmes éducatifs structurés conçus et administrés par des experts du domaine du handicap.
Ainsi, nous aurons soulevé encore une fois l'importance de l'éducation structurée pour nous les PSH, car hormis la SSR et la VBG, l'éducation demeure une condition sine qua non à tout programme de sensibilisation voire la clé de voute de toute initiation visant l'inclusion sociale ou professionnelle.

Arrivée à son épilogue, cette discussion enrichissante en son genre a débouché sur la proposition de plusieurs recommandations, entre autres :

- La nécessité d'accomplissement de l'éducation initiale, formelle ou informelle pour les PSH et le développement de leurs carrières ;
- La nécessité d'adoption de programme d'éducation sexuelle ;
- L'instauration des accessibilités réservées aux PSH partout en ville ;
- La création de centres d'écoute et d'orientation ;
- La facilitation d'accès aux soins de santé et de remédiation ;
- La représentativité par les associations, les médias…

Signature de convention entre le CNMH et l'UNFPA

Le CNMH et UNFPA ont signé, le 30 mai 2017, une convention de partenariat et de travail dont le but est la prise en charge des personnes en situation de handicap notamment le droit à la santé sexuelle/reproductive (SSR) et la prévention de la violence basée sur le genre (GBV).

Les objectifs de ce projet se déclinent en trois axes principaux à savoir :

- L'amélioration du système de prévention en matière de santé sexuelle et reproductive et de lutte contre la violence basée sur le genre ;
- Le renforcement de la prise en charge des jeunes en situation de handicap mental au sein des structures spécialisées ;
- L'inclusion sociale des jeunes en situation de handicap intellectuel à travers la pratique handisport et les habiletés de vie.

Ce programme vise une participation sociale pérenne des personnes en situation de handicap, d'une part par la conception d'une ingénierie de formation promouvant la SSR et la GBV au profit des parents des PSHM, les associations et la société civile.

Or, la formation, le partage d'expertise, le perfectionnement et l'enrichissement des connaissances en matière de SSR et GBV de tous les intervenants s'avèrent des composantes essentielles garantissant au PSHH la préservation des droits menant vers la participation sociale et la qualité de vie convenable.

D'autre part, le programme inclut parmi ses activités, la recherche scientifique orientée vers la standardisation des méthodologies de travail, l'unification du cadre conceptuel et terminologique relatif à la SSR/GBV, la production de référentiels de bonnes pratiques, le plaidoyer, etc.

Par ses différentes structures (sociale, médicale, éducative, sportive, formation professionnelle et insertion en milieu de travail) le CNMH demeure une plate forme d'expertise nationale de travail probant.

De surcroit, la convention entre le CNMH et l'UNFAP va dans le sens de subsidier la thématique lancée par le CNMH lors de son 9e forum du handicap dont le thème était : « ***le comportement affectif et la santé reproductive des personnes en situation de handicap*** »

D'ici la fin de l'année 2017, 128.000,00 USD représente le budget alloué à ce projet.

Ramadan : Ftour Collectif au CNMH-CIAT, l'Ambassadeur de la Turquie à l'honneur

Un Ftour collectif a été offert, le 15 juin 2017, en l'honneur de l'Ambassadeur de la Turquie. Organisé au Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail (CIAT), ce Ftour coïncidait avec le 20è jour du sacré ramadan

Planifié par le Centre culturel Turc et le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH), 170 personnes majoritairement des personnes en situation de handicap y ont été invitées.

Après une présentation multimédia du programme CNMH et du Centre culturel turc, la parole a été donnée au directeur du CNMH, le Dr. Benhassan Khalid, qui a remercié cette initiative de l'Ambassade turque et son dévouement pour le domaine socio-solidaire tendant vers la prise en charge des personnes en situation de handicap mental.

Profitant de l'occasion, le Dr. Benhassan a remercié l'Ambassadeur turc pour sa présence à ce Ftour collectif, et par le fait même, a rappelé le rôle important de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité en matière d'instauration et de mise en marche des projets d'inclusion sociale et sa détermination à concrétiser la volonté royale notamment le respect des droits que garantit la Constitution du Royaume du Maroc aux PSHM.

L'Ambassadeur de la Turquie, M. **Ethem Barkan ÖZ**, lors de son allocution, a remercié les grands efforts de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité notamment l'édification de projet d'envergure tel que le CNMH-CIAT et son professionnalisme en matière de prise en charge et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes en situation de handicap.

Quelques minutes après l'appel à la rupture du jeune, et dans un cadre enchanteur, la soirée d'animation musicale a été ouverte.
Animée par deux jeunes chanteurs, des chants arabes et turcs ont suscité l'émerveillement des 170 invités, d'autant plus, lorsque la nature de ces chants a agréablement démontré la splendeur culturelle qui rapproche les deux pays.

Sous les acclamations des invités,
M. l'Ambassadeur de la Turquie a immortalisé sa visite en signant le livre d'or du CNMH-CIAT.





Spectacle Jazz pour les PSHM du CNMH

Profitant de sa présence à l'Ambassade des États-Unis à Rabat, le groupe américain de musique «Ambassador Jazz Combo», appartenant à “american navy” a été invité au Centre Nationale Mohammed VI des handicapés (CNMH) pour animer un spectacle de Jazz au profit des personnes en situation de handicap.

De beaux morceaux jazz ont été joués lors de ce spectacle qui coïncidait avec la fête de l'indépendance des États-Unis d'Amérique célébrée le 4 juillet de chaque année.

Ce gala de musique s'est distingué par son dynamisme et ses rythmes rapprochant les spectateurs d'une époque précise de l'histoire des États-Unis.

Saxophone, trompette, hautbois, sourdine, trombone, tuba, saxhorn sont des instruments à vent qui, lors de ce spectacle, ont été joués par cinq artistes musiciens éminents de l'american navy.

Les cinq talentueux musiciens ont pu faire partager à toutes et tous les joies et la passion de la belle musique qui universellement relie toutes les cultures.

Sans aucun doute, il s'agissait d'un beau spectacle unique en son genre d'un apport spécifique à nos jeunes personnes en situation de handicap.

Hormis l'importance de la musique pour les personnes en situation de handicap et son rôle socioéducatif remarquable, ce spectacle a créé une ambiance intégrative de la magie des instruments de musique, la discipline tant personnelle que de groupe et la l'harmonie de production de prestation de haute qualité.

Sous de vives acclamations des spectateurs, cette fête prit fin par des prises de photos avec les artistes du groupe Ambassador Jazz Combo.











Football national : Des jeunes PSHM du CNMH assistent au Match FAR vs RAJA

Le 21 mai 2017 est une journée pas comme les autres, elle restera gravée dans la mémoire des jeunes en situation de handicap mental du Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH).

En cette journée ensoleillée du printemps, ces jeunes ont pu assister au grand match opposant l'équipe des FAR au RAJA casablancais.

Invités par l'association sportive des Forces armées royales (FAR), 30 jeunes en situation de handicap mental (PSHM) ont été chaleureusement accueillis par les représentants des FAR, et ont été installés confortablement sur les gradins pour assister au match.

Cette initiative des FAR a été fortement appréciée par les différents acteurs du domaine du handicap, le CNMH en l'occurrence, d'autant plus lorsqu'elle constitue un modèle d'insertion sociale des PSHM par la participation aux activités sportives et récréatives.

Pour le CNMH, cet évènement participe au rehaussement de la qualité de vie des PSHM et soutient davantage le processus d'insertion socioprofessionnelle.

Section régionale de Safi :

Consultation spécialisée :



En partenariat avec la Délégation du Ministère de la Santé, les enfants de la Section régionale de Safi ont pu bénéficier d'une consultation ophtalmologique spécialisée avec distribution de lunette de correction.

Célébration de l'anniversaire de SAR le prince Moulay HASSAN :



En partenariat avec toutes les associations du domaine socio-solidaire et éducatif, la Section régionale de Safi a célébré l'anniversaire de SAR le prince Moulay Hassan.

À cette occasion, une soirée artistique a été organisée au profit des enfants en situation de Handicap.

Fête de fin d'année scolaire :



La Section régionale de Safi a fêté la fin de l'année scolaire 2016/2017, une kermesse a été organisée au profit des bénéficiaires du pôle socio-éducatif et sportif. Cet évènement a été organisé en collaboration avec l'association Nidaa de trisomie 21 et l'association Malaikate arrahmane de l'IMC.

Session de formation :



L'association Reda wa Nour a organisé une session de formation : cette formation tend au renforcement des compétences des présidents des associations partenaires du CNMH Section Régionale de Safi.

Sortie pédagogique :



Dans le cadre de l'épanouissement et la découverte culturelle, les enfants inscrits en formation professionnelle de la Section régionale de Safi ont profité d'une sortie pédagogique et récréative à Essaouiria lakdima.

Célébration de la nuit sacrée Ramadan 2017 :



La Section régionale de Safi a organisé en partenariat avec la fondation Mohammed VI des préposés religieux de Safi et l'Association Abda pour la femme un concours de récitation de versets coraniques au profit des enfants handicapés avec la participation des membres du Conseil local des Oulémas.

Célébration de AID AL-FITR 2017 :



A l'occasion de la célébration d'Aïd Al-fitr, le CNMH Section de De Safi en partenariat avec l'association Reda wa Nour ont organisé une soirée henné au profit des enfants. Comme il est de coutume, la soirée s'acheva par la distribution de cadeaux à tous les enfants participants.

Journée scientifique autour de la paralysie cérébrale

La Section régionale de Safi a organisé, le 06 mai 2017, une journée scientifique autour de la paralysie cérébrale.

Animée par le professeur MEJJATI MOHAMMED Neurochirurgien au CHU de Marrakech, cette journée scientifique renforce le partenariat qui existe entre la Section régionale de Safi, l'association Malaikate Arrahmane de la paralysie cérébrale et l'association Si-Tiji pour le développement.

Outre les parents d'enfants en situation de Handicap mental, cette journée scientifique a connu la participation de 150 personnes majoritairement des médecins, chirurgiens, présidents d'associations, moniteurs- éducateurs de l'institut Méditerranéen de Formation et recherche en travail social à Marseille.



Section régionale de Fès :

Kermesse : fête de fin d'année Le 14/06/2017

Comme à l'accoutumée à la fin de chaque année, le CNMH-Section régionale de Fès célèbre une kermesse au profit des enfants du pôle éducatif et professionnel. Environ 250 personnes ont assisté à cette manifestation qui a été organisée en collaboration avec l'association des scouts de Fès, l'association médicale sport et art et l'association régionale des dentistes.

A cette occasion six stands par thème ont été mis à la disposition des enfants :

- Cuisine ;
- Éducation routière ;
- Maquillage et henné ;
- Animation ;
- Jeux ;
- Prévention buccodentaire.

Les enfants et les parents ont été très satisfaits de cette organisation marquée par le soutien et l'engagement construit de toute l'équipe du CNMH de la Section régionale de Fès.









Journée scientifique « Autisme et troubles du spectre autistique : du diagnostic à la prise en charge » Le 18/05/2017

A l'occasion de la Journée nationale du Handicap et la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, Le Centre National Mohammed VI des Handicapés-Section régionale de Fès en collaboration avec l'association Miroir pour l'enfant autiste, ont organisé à l'ISPITS de Fès une journée scientifique sous le thème « Autisme et troubles du spectre autistique : du diagnostic à la prise en charge.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation et la formation continue des différents intervenants et spécialistes de la prise en charge de l'autisme.

Plusieurs spécialistes ont participé à l'animation de cette journée scientifique, leur ancrage scientifique et leurs recherches ont enrichi davantage les connaissances du public participant.

Certes, les 155 formant le public participant à cette journée scientifique sont généralement des médecins des Centres de santé, des spécialistes en rééducation, des représentants des associations et des auxiliaires des enfants autistes. Et, à cette occasion ont pu profiter de l'ancrage scientifique et des recherches des animateurs subséquents :

- *un pédopsychiatre*
- *un psychologue et neuropsychologue*
- *un professeur en médecine physique et de réadaptation*
- *la secrétaire générale de l'association miroir*
- *le médecin du CNMH de Fès*

Section régionale de Marrakech :

Campagne de dépistage des troubles visuels

A l'occasion de la journée nationale du handicap, le pôle médicosocial de la Section régionale de Marrakech et l'association NOUR ont organisé une campagne de dépistage et prise en charge des troubles visuels.

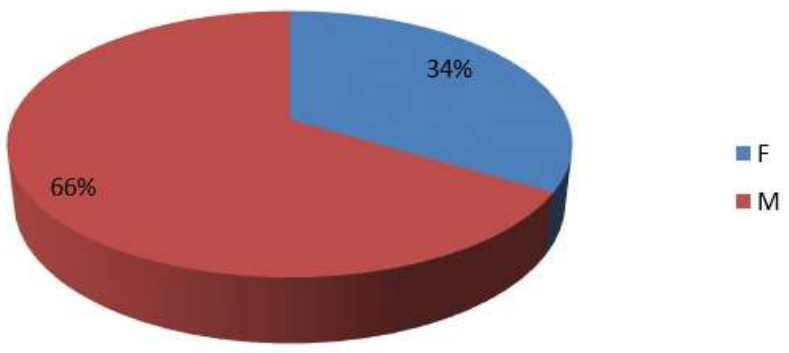
Organisée en trois étapes, cette campagne était au profit des enfants de la Section de Marrakech.

Étape 1 : phase de dépistage des troubles visuels

la population cible était de 122 enfants, dont 81 de sexe masculin (66 %). De plus, 58 enfants ont été orientés à la consultation ophtalmologique.

Résultats de la phase de dépistage :

Bénéficiaires du Dépistage		Nécessite de PEC		Nombre d'absence
F	M	OUI	NON	
41	81	58	41	23



Graphique1 : Répartition des bénéficiaires de la PEC selon le sexe

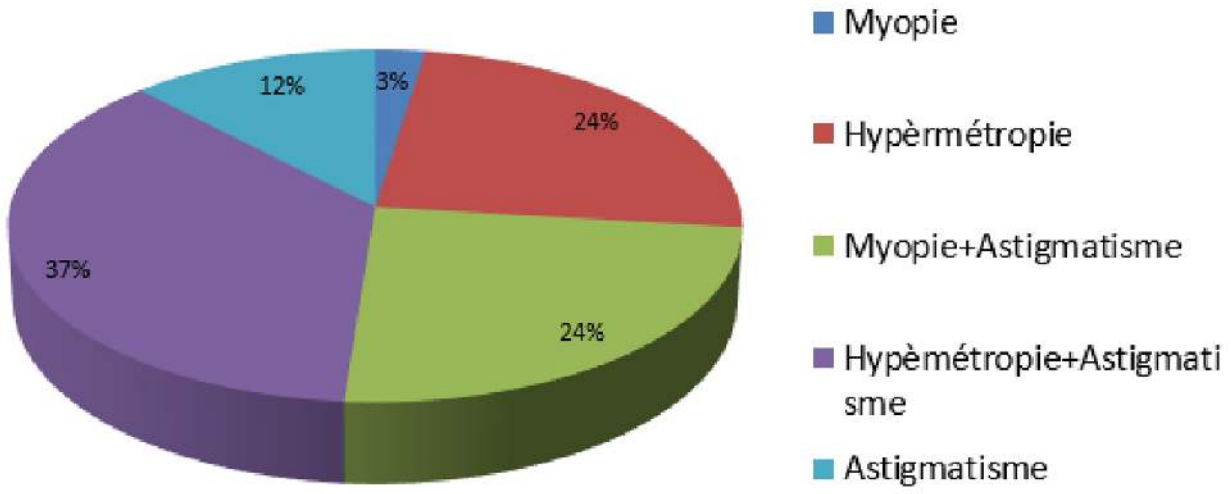
Étape 2 : consultation ophtalmologique :

L'opération s'est déroulée en présence de deux ophtalmologues, une orthoptiste et un technicien opticien.

	Fille	Garçon
Effectif	18	25

Résultats de la consultation ophtalmo :

Vice de réfraction	Myopie	Hypermétropie	Myopie+ Astigmatisme	Hypèmétropie +Astigmatisme	Astigmatisme
Effectif	1	10	10	15	5
%	3 %	24 %	24 %	37 %	12 %



Graphique 2 : Pourcentage des amétropies chez les enfants pris en charge.

Étape 3 : phase de distribution des lunettes

En présence des membres de l'association NOUR, les représentants du CMNH- Section Marrakech et les parents des bénéficiaires, nous avons distribué 46 paires de lunettes acquises en totalité par le CNMH-Section de Marrakech et l'association NOUR.







Section régionale de Marrakech :



إشراك الشباب في إتخاذ القرار

إشراكاً للشباب المتدرب بقطب التكوين المهني في إتخاذ القرار المتعلق بسير المؤسسة وتحت إشراف لجنة للفرز مشكلة من أباء وأمهات الشباب والأطفال المسجلين بالملحقة، نظمت الملحقة الجهوية للمركز الوطني محمد السادس للمعاقين إنتخابات داخلية للشباب أفرزت مجلساً ومكتباً ورئيساً ينوب عن الشباب ويمثلهم في اللقاءات الداخلية للمؤسسة.

وبعد إنتخابه عقد المكتب عدة لقاءات مع إدارة الملحقة لمناقشة عدة قضايا منها : التداريب الخارجية ، مدة التكوين ،الإدماج المهني بعد التخرج ... وكذلك اقتراح تنظيم عدد من الإنشطة كان من بينها إفطاراً جماعياً حرص أعضاء المكتب وباقي المنتخبون على المشاركة في إنجاحه ، كما عمل رئيس المكتب المنتخب على الإتصال بإدارة أحد المنتجعات السياحية لتنظيم خرجة ترفيهية من تنظيم الشباب



"البيكالا بيناتنا "

شارك أطفال الملحقة الجهوية للمركز الوطني محمد السادس للمعاقين مراكش في فعاليات الحصص التدريبية والتحسيسية بأهمية استعمال الدراجة الهوائية على الصحة وعلى البيئة، التي نظمتها جمعية بيكالا الهولندية، وتأتي هذه الحصص التدريبية في إطار فعاليات ***"كوب 22 "*** ،حيث تعطى للأطفال معلومات أولية حول مكونات الدراجة وكيفية إصلاح بعض الأعطاب البسيطة التي قد تصيب الدراجة وذلك من خلال ورشة مكانيكي الدراجة وبعدها حصة تطبيقية في قيادة الدراجة وقد استمرت طيلتي شهري ماي ويونيو 2017

مشروع تعليم لعبة الشطرنج للأطفال ذوي التثلث الصبغي 21 التأخر الذهني .



احتضنت الملحقة الجهوية للمركز الوطني محمد السادس للمعاقين أشغال اليوم الإفتتاحي لمشروع تعليم لعبة الشطرنج للأطفال ذوي التثلث الصبغي والتأخر الذهني ،هذا المشروع الذي يسهر عليه نادي منارة الشطرنج لتنمية القدرات مراكش ،ويهدف المشروع إلى تعليم عدد من الأطفال المنخرطين بالمراكز أو الجمعيات ذات الصلة بموضوع الإعاقة لعبة الشطرنج إستعداداً للمباريات الوطنية التي ستنظم شهر دجنبر المقبل ، وبذلك تم إحداث ورشات لهذا الغرض من قبل النادي داخل هذه المراكز ومن بينها ورشة للشطرنج داخل الملحقة بموطر مؤهل من بين أطر النادي .وكانت الإنطلاقة يوم 4ماي 2017 واختتمت الحصص يوم 19يونيو 2017 حيت تم تقييم أداء الدورة على اساس تنظيم دورة ثانية مطلع شهر أكتوبر .

Section régionale d'Oujda :

Fête de fin d'année 2017

Le 20/06/2017

A l'occasion de la fin d'année scolaire 2016/2017, la Section régionale d'Oujda a organisé une fête à laquelle ont participé 72 enfants.

Animée par M. MEFTAH Yacine, animateur de l'atelier du théâtre, cette fête était une occasion de savourer les résultats probants du pôle socioéducatif.





Festival des Jeux

Du 12 au 15 Juin 2017

La Section régionale d'Oujda en partenariat avec l'Association "Leader Théâtre des Enfants" a organisé un festival de jeux composé dans sa globalité d'ateliers théoriques et pratiques dont la pédagogie est orientée vers différents types de jeux (familiaux, éducatifs, culturels et externes).

Ce festival ludique a été animé par plusieurs intervenants, bien entendu, des animateurs de deux associations partenaires, des éducateurs du pôle socio-éducatif du CNMH, des adhérents de l' «Association Leader Théâtre de l'enfant », des étudiants du « Centre de Formation et de la Promotion de l'Emploi » et un groupe de 13 enfants.

Enfin, une journée a été réservée pour les mamans d'enfants en situation de handicap, celles-ci ont bénéficié d'une séance de sensibilisation à l'importance des activités ludique pour l'enfant.







Comité de rédaction

Noms et prénoms	Profil	Fonction	Lieu d'affectation
Dr. KHALID BENHASSAN	Médecin spécialiste en santé publique et communautaire	Directeur du Centre National Mohammed VI des Handicapés	Centre national de Salé
Dr. NAJAT EL ACHOURI	Médecin de santé publique	Directrice de la section de Safi	Section de Safi
Dr. AHMED BENABID	Médecin de santé publique	Directeur de la section d'Oujda	Section d'Oujda
Dr. DRISS BOUANANI	Médecin de santé publique	Directeur de la section de Marrakech	Section de Marrakech
Dr. SANAE OUAZZANI TOUHAMI	Médecin de santé publique	Directrice de la section de Fès	Section de Fès
M. MOHAMMED MOUSSAID	Cadre supérieur	Directeur des ressources et Logistique	Centre national de Salé
M. ABDELKADER IZIKI	Cadre supérieur gestionnaire des services de santé	Responsable de Service de Coordination et de Surveillance Générale	Centre national de Salé
L. COLONEL DR MOHAMED LATIQ	Médecin spécialiste en médecine physique	Responsable du pôle médico-social	Centre national de Salé
M. MOHAMMED EL MANSOURI	Cadre supérieur	Responsable du pôle formation professionnelle	Centre national de Salé
C^{dt} WAFA YATEFTI	Commandant assistante social	Responsable du Bureau social	Centre national de Salé
Mme FOUZIA LAHLIMI	Cadre supérieur	Responsable du pôle socio-éducatif	Centre national de Salé
M. ABDELLAH EL MADKOURI	Cadre supérieur inspecteur des sports	Responsable du pôle des sports	Centre national de Salé
M. ABDESLAM ELMOUNDO	Cadre supérieur gestionnaire des services de santé	Coordonnateur du pôle médico-social	Centre national de Salé
Dr. Said Beqqal	Docteur en Biotechnologie appliquée à l'environnement	Directeur du CIAT	CIAT
M. Massou Abdellah	Cadre supérieur	Responsable formation continue en développement de l'expertise	Centre national de Salé
Mme Clotide Vergnes	Cadre supérieure	Responsable de développement	Centre national de Salé
M. Hicham Barmaki	Cadre supérieur	Responsable Cellule de Communication	Centre national de Salé

CENTRE NATIONAL MOHAMMED VI DES HANDICAPÉS

LE JOURNAL DU CNMH

Adresse: Sala Al Jadida Tel. : 05 37 83 13 13 Fax : 05 37 83 31 31 Email : contact@fhandicap.ma Site web: fhandicap.ma

Journal N° 19 mai-juin 2017



Handi - Idmaj



CIAT - Salé 2016



Oujda 2011



Salé 2006



Safi 2008



Fès 2013



Marrakech 2012

Adresse: Sala Al Jadida Tel. : 05 37 83 13 13 Fax : 05 37 83 31 31 Email : contact@fhandicap.ma Site web: fhandicap.ma